

GÉNOMIQUE | TESTS DE DIAGNOSTIC | GÉNÉTIQUE | R&D

Résultats annuels 2014 conformes au développement soutenu de la société

- Revenus de l'activité à 4,9 M€
- Charges opérationnelles maîtrisées
- Trésorerie robuste à 22,8 M€

Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV / éligible PEA-PME), société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement de tests de diagnostic de maladies génétiques et de cancers, basés sur la technologie du peignage moléculaire, annonce aujourd'hui ses résultats annuels¹ au 31 décembre 2014 en norme IFRS, arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de surveillance le 6 mars 2015.

Aaron Bensimon, Cofondateur et Président du Directoire de Genomic Vision, commente : « 2014 a été une année charnière pour Genomic Vision tant sur le plan financier, avec notre introduction en bourse, que sur le plan scientifique et technologique, avec des avancées concrètes sur nos différents projets. Les efforts de toutes nos équipes se sont concrétisés par le renouvellement de notre collaboration stratégique avec Quest Diagnostics jusqu'en novembre 2018, dans d'excellentes conditions. Au-delà des aspects financiers avantageux, ce nouveau partenariat nous offre une opportunité exceptionnelle de développer et commercialiser de nouveaux tests à l'échelle mondiale. Nous abordons ainsi l'exercice 2015 en toute confiance. »

Résultats de l'exercice 2014 en normes IFRS

<i>En milliers d'Euros</i>	2014	2013
Produits de R&D Quest Diagnostics	3 218	2 655
Ventes de produits	237	232
Total chiffre d'affaires	3 455	2 887
Autres revenus	1 438	1 152
Total revenus de l'activité	4 893	4 039
Charges opérationnelles nettes	7 107	5 140
Résultat opérationnel	-2 214	-1 101
Résultat courant avant impôt	-2 156	-1 069
Résultat net	-2 156	-1 069

¹ Les procédures d'audit sur les comptes ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins de l'enregistrement du document de référence.

En 2014, Genomic Vision a réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 M€. Il provient principalement des rémunérations issues de la collaboration de R&D avec son partenaire américain Quest Diagnostics, qui se sont élevées à 3,2 M€ sur la période et correspondent aux franchissements des milestones techniques et scientifiques au cours de l'exercice. Le chiffre d'affaires lié aux ventes de produits (237 k€) provient :

- des ventes du test CombHelix FSHD réalisées en direct par Genomic Vision à l'hôpital de la Timone à Marseille,
- des royalties versées par Quest Diagnostics, qui propose ce test dans ses laboratoires aux États-Unis, et
- des ventes par Genomic Vision de consommables et d'instruments auprès des laboratoires de recherche, dans le monde entier.

Après la prise en compte des autres revenus correspondant aux crédits d'impôt (CIR, CII, CICE pour 1,3 M€) et aux subventions de R&D (0,1 M€), les revenus de l'activité de l'exercice s'élèvent à 4,9 M€.

Les charges opérationnelles de l'exercice ressortent à 7,1 M€. Les frais de R&D, premier poste de dépenses, ont connu une évolution de +26% par rapport à 2013, liée notamment au développement d'un scanner à haut débit, qui a pu être finalisé et livré chez Quest Diagnostics avant la fin de l'année 2014. Les charges liées aux activités de marketing et ventes ont atteint 0,4 M€ en 2014 en hausse de 72% par rapport à 2013, reflétant ainsi la constitution d'une équipe commerciale, comme prévu lors de l'introduction en bourse.

Au 31 décembre 2014, l'effectif de Genomic Vision s'élève à 46 personnes contre 35 à fin 2013, traduisant le renforcement de certains postes clés et notamment du département commercial.

Le résultat opérationnel au 31 décembre 2014 ressort à -2,2 M€ contre une perte de -1,1 M€ en 2013. Le résultat net de l'exercice s'établit à -2,2 M€ contre une perte de -1,1 M€ un an plus tôt.

Une trésorerie robuste

Au 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisent 22,8 M€, contre 24,8 M€ au 30 septembre 2014. Ce niveau solide traduit une gestion rigoureuse des dépenses de la Société dans un contexte de développement soutenu depuis son introduction bourse en avril 2014.

Au cours de l'exercice 2015, Genomic Vision devrait encaisser 1,3 M€ en remboursement des crédits d'impôt recherche et innovation comptabilisés au titre de l'exercice 2014.

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres de la société s'élèvent à 22,7 M€ et l'endettement financier à 0,8 M€ (avances remboursables perçues d'OSEO / BPI dans le cadre de projets de R&D aidés et crédit-bail), contre respectivement 1,0 M€ et 0,8 M€ au 31 décembre 2013.

Erwan Martin, VP Finance & Corporate Development de Genomic Vision, commente :

« Nous avons réalisé un exercice 2014 solide, marqué par une hausse des revenus de l'activité et une progression maîtrisée des dépenses opérationnelles, ce qui nous a permis d'enregistrer une perte opérationnelle conforme à nos attentes. De plus, grâce à la levée de fonds résultant de notre introduction sur Euronext Paris, nous nous sommes dotés d'une structure financière robuste qui nous permet de poursuivre sereinement notre développement. »

Faits marquants de l'exercice 2014

Après son introduction en bourse réussie en avril 2014, qui a permis à Genomic Vision de renforcer ses fonds propres de 22,9 M€, la société a franchi avec succès plusieurs étapes clés :

- **Atteinte d'importants jalons dans la collaboration avec Quest Diagnostics**

A la fin du mois de juillet 2014, Genomic Vision a validé le test de diagnostic du Syndrome de Lynch (HNPCC ou le cancer colorectal héréditaire sans polypose) qui permet de visualiser directement la totalité des cinq gènes majeurs impliqués dans la maladie. La société a également validé avec Quest Diagnostics un nouveau protocole pour le Code Morse Génomique pour les tests du cancer du sein et des ovaires (BRCA) et le Syndrome de Lynch, et lancé la production d'instruments pilote du scanner haut débit. Le franchissement de ces étapes a donné lieu à un versement de 1,7 M€ par Quest Diagnostics à Genomic Vision.

- **Premiers résultats du test de détection HPV**

En août 2014, Genomic Vision a présenté à la conférence HPV 2014 à Seattle (Etats-Unis) les premiers résultats de son programme de développement d'un test de détection du papillomavirus humain (HPV) dans le cancer du col de l'utérus. Ces résultats ont montré que la technologie du peignage moléculaire permet la visualisation directe et à haute résolution de l'intégration des ADN viraux les plus à risque dans le génome de la cellule infectée.

- **Renforcement managérial et structuration commerciale**

Au cours du second semestre 2014, Genomic Vision a procédé au renforcement de son équipe managériale par la nomination de quatre directeurs pour ses fonctions de Business Development, Bio-informatique/Technologies d'Information, Ressources Humaines et Ventes & Marketing. La société a également constitué une équipe de spécialistes Marketing / Commercial ayant pour objectif le développement des ventes de ses tests sur le marché européen.

- **Installation du scanner haut débit au Nichols Institute de Quest Diagnostics**

A la fin de l'année 2014, Genomic Vision a franchi un milestone majeur en fournissant son nouveau scanner haut débit à Quest Diagnostics. Ce nouveau scanner a été développé pour accroître le débit du dépistage, réduire les délais d'exécution et accélérer la génération et l'analyse des résultats des tests par peignage moléculaire, dont notamment le test BRCA. Ce dernier a été validé par Quest Diagnostics pour entrer dans sa phase de développement LDT, préalable à sa commercialisation aux Etats-Unis.

Evénements récents et perspectives 2015

Les avancées réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre de la collaboration stratégique avec Quest Diagnostics ont permis de renouveler pour 3 ans le partenariat entre les deux sociétés dans des conditions particulièrement avantageuses pour Genomic Vision (cf. communiqué du 17 février 2015).

Au cours de l'exercice 2015, Genomic Vision entend poursuivre son développement :

- commercial, avec le lancement de son test BRCA par Quest Diagnostics attendu à la fin d'année aux Etats-Unis et l'implantation de ses solutions de diagnostic dans de nouveaux centres en Europe,
- scientifique, avec l'entrée en développement chez Quest Diagnostics du test HNPCC et la poursuite du développement du test HPV.

Prochaine publication financière

- Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015, le mercredi 6 mai 2015* (après bourse)

* date indicative, pouvant faire l'objet de modifications



A PROPOS DE GENOMIC VISION

Créée en 2004, Genomic Vision, est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans la mise au point de tests d'aide au diagnostic de maladies génétiques et de cancers, basés sur le « peignage moléculaire ». Grâce à cette technologie innovante de visualisation directe des molécules individuelles d'ADN, Genomic Vision détecte les variations quantitatives et qualitatives du génome à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société développe un solide portefeuille de tests, ciblant notamment les cancers du sein et du colon. Depuis 2013, la Société commercialise le test CombHeliX FSHD pour la détection d'une myopathie délicate à déceler, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux États-Unis, grâce à son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques en laboratoire, et en France. Genomic Vision est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris depuis le mois d'avril 2014.

A PROPOS DU PEIGNAGE MOLÉCULAIRE

La technologie du peignage moléculaire de l'ADN améliore considérablement l'analyse structurale et fonctionnelle des molécules d'ADN. Des fibres d'ADN sont étirées sur des lamelles de verre, comme « peignées », et alignées uniformément sur l'ensemble de la surface. Il devient ensuite possible d'identifier des anomalies génétiques en localisant des gènes ou séquences spécifiques dans le génome du patient par un marquage avec des balises génétiques, une technique développée par Genomic Vision et brevetée sous le nom de Code Morse Génomique. Cette exploration du génome entier à haute résolution en une simple analyse permet une visualisation directe d'anomalies génétiques non détectables par d'autres technologies.

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

CONTACTS

Genomic Vision

Aaron Bensimon
Cofondateur, Président du Directoire
Tél. : 01 49 08 07 50

investisseurs@genomicvision.com

NewCap

Investor Relations &
Strategic Communications
Dušan Orešanský / Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 92

gv@newcap.fr



Membre des indices **CAC® Mid & Small**, **CAC® All-Tradable** et **EnterNext© PEA-PME 150**

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le prospectus visé par l'AMF sous le numéro 14-087 en date du 19 mars 2014, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.